



FONDATION FELIX HOUPOUËT-BOIGNY
POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX



FELIX HOUPOUËT-BOIGNY FOUNDATION
FOR PEACE RESEARCH

**ATELIER DE VALIDATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE
DE L'ECOLE PANAFRICAINNE DE LA PAIX
20, 21 JUIN 2016**

RAPPORT DE SYNTHESE

L'atelier de validation de l'étude de faisabilité sur l'Ecole panafricaine de la paix s'est déroulé les 20 et 21 juin 2016 au siège de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Placé sous le patronage de l'Etat ivoirien, il a été organisé par la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix en partenariat avec l'UNESCO et l'Union Africaine. Outre ces trois entités organisatrices, cet atelier a vu la participation des institutions et structures suivantes :

- La Présidence de la République de Côte d'Ivoire,
- La Primature,
- Le Ministère des Affaires étrangères,
- Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- Le Ministère de l'Education nationale,
- Le Ministère de la Culture et de la Francophonie,
- L'Université Félix Houphouët-Boigny,
- La Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix de l'Université FHB,
- Le Département Afrique de l'UNESCO,
- Le Bureau UNESCO d'Abidjan,
- La Délégation permanente de la Côte d'Ivoire à l'UNESCO,
- La Représentation de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire,
- L'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures Africaines et des Diasporas (ASCAD),
- Le Centre d'Etude, de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP),
- Le Centre Rotarien pour la Paix.

Les travaux ont enregistré la participation des consultants de l'étude de faisabilité et d'invités spéciaux, diplomates et hauts fonctionnaires.

Les participants se proposaient de :

- Examiner l'étude de faisabilité de l'Ecole panafricaine de la paix,
- Présenter les perspectives du projet,
- Faire des recommandations en vue de la mise en œuvre rapide du projet.

Le présent rapport fait la synthèse des travaux de l'atelier, notamment la cérémonie d'ouverture, le déroulement des travaux et les recommandations.

I- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a consisté essentiellement en des allocutions. Après avoir présenté le programme de l'atelier, monsieur Kouakou Mathias, maitre de cérémonie, a donné la parole aux intervenants qui étaient au nombre de trois :

Le Professeur Jean-Noël Loucou, secrétaire général de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a souhaité la cordiale bienvenue à tous les participants.

Il a ensuite présenté l'objet de l'atelier qui, a-t-il dit est d'examiner l'étude de faisabilité d'une école panafricaine de la paix. Il a exprimé sa gratitude au Président de la République de Côte d'Ivoire et au Premier Ministre pour leur soutien sans faille à ce projet.

Il a également salué et remercié les personnalités et institutions impliquées dans la mise en œuvre de ce projet d'école de la paix, notamment l'UNESCO et l'Union Africaine. Il a aussi précisé l'objectif de cette école qui vise à doter l'Afrique subsaharienne francophone d'un centre de recherche et de formation de haut niveau pour les études sur la paix et la résolution des conflits. Il a par ailleurs précisé que les propositions et recommandations serviront à établir un document final qui sera discuté au prochain sommet des

Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine. L'intervenant a terminé son propos par un souhait de plein succès aux travaux de cet atelier.

Monsieur Matoko Firmin, Directeur du Département Afrique de l'UNESCO, a quant à lui, remercié au nom de l'UNESCO, les autorités de l'Etat Ivoirien pour leur appui à ce projet d'Ecole panafricaine de la paix, et la Fondation FHB pour la recherche de la paix pour la qualité de son accueil. Il a poursuivi son propos en mentionnant la raison du choix de la Fondation pour abriter cette école. Il s'agit ici de répondre à l'ambition du Président Félix Houphouët-Boigny de promouvoir la paix à travers sa Fondation.

Il a aussi souligné l'engagement de l'UNESCO aux côtés de la Côte d'Ivoire et de la Fondation pour l'aboutissement heureux de cette noble idée de création d'une école de la paix à Yamoussoukro. Pour terminer, Monsieur Matoko a tenu à remercier particulièrement certaines personnalités dont le Secrétaire général de la Fondation, Jean-Noël Loucou, Mme l'Ambassadrice Denise Houphouët-Boigny et les consultants pour leurs efforts et leurs remarquables contributions à la réussite de ce projet.

Monsieur Kouassi Yao Charles, Représentant son excellence monsieur le Premier Ministre Daniel Kablan Duncan a, à son tour, transmis les salutations du Premier Ministre. Puis il a remercié les organisateurs pour leur dévouement à faire de ce projet une réalité. Il a, en particulier, félicité la Fondation et son Secrétaire Général pour l'immense travail qu'il abat au quotidien en vue de permettre à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de garder son lustre et consolider sa place de choix en tant que haut lieu de réflexion et d'action pour la paix.

Il a achevé son propos en souhaitant plein succès aux travaux et en déclarant ouvert l'atelier de validation.

II- Déroulement des travaux

Les communications ont été précédées par la mise en place du présidium.

1- Mise en place du présidium

Le présidium mis en place pour conduire les travaux de l'atelier était composé comme suit :

- Président : Monsieur Firmin Edouard Matoko,
Directeur du Département Afrique de l'UNESCO,
- Vice-présidents : Professeur Aïdara Daouda,
Président de l'ASCAD,
Professeur Jérémie Kouadio Nguessan,
Doyen de l'UFR, Langues, Lettres et Civilisations de l'Université
FHB,
- Rapporteurs : Professeur Denise Houphouët-Boigny,
Ambassadeur, Représentante permanente de la Côte d'Ivoire à
L'UNESCO,
Professeur Jean-Noël Loucou,
Secrétaire général de la Fondation FHB

Cette phase a été suivie d'un tour de table qui a permis à tous les participants de se présenter.

2- Les communications

Les exposés suivis d'échanges ont été animés par les trois consultants : l'ambassadeur Akinsanya Olusegun, les professeurs Akindes Simon et Lou Bamba Mathieu. Ils ont permis de débattre de la vision et la mission de l'Ecole à créer et de la mise en œuvre efficiente du projet.

III- SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS

L'atelier a fait les recommandations suivantes pour la création de la première Ecole panafricaine pour la paix au sein de la Fondation Félix-Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix destinée aux leaders, décideurs et responsables de communauté :

1- Objectifs et contenus

- prendre en compte la culture africaine et le savoir-faire africain ;
- commencer par la formation qualifiante sous forme de modules et arriver progressivement à la formation diplômante ;
- prendre en compte les travaux et publications des organisations régionales, des communautés économiques régionales et de l'Union africaine (y compris la vision de l'agenda 2063) ;
- valoriser la validation d'acquis et d'expériences ;
- envisager des modules de formation relatifs aux valeurs de la culture de la paix (interculturalité, démocratie, gouvernance, solidarité, éthique sportive, etc.) notamment dans les domaines suivants : développement durable, équité et inclusion, démographie, changement climatique, déforestation, etc. ;
- insister sur la vision de la culture de la paix telle que définie par l'UNESCO à Yamoussoukro et reprise par les Nations unies ;
- insister sur la qualité de l'enseignement, des formateurs et de la recherche ;
- promouvoir la diffusion des résultats de la recherche auprès des écoles et des communautés locales ;
- faire des enseignements basés sur des études de cas ;
- cibler les leaders, les chefs de communauté, les jeunes, les femmes.

2- Modalités de mise en œuvre

- définir la nature, le statut et le régime juridique de l'Ecole ;
- établir des partenariats stratégiques et développer des échanges au niveau national et international pour l'enseignement et la recherche, notamment en s'appuyant sur le Réseau des fondations et institutions de recherche pour la promotion de la culture de la paix en Afrique ;
- définir l'organigramme de l'Ecole en y incluant un service juridique ou une direction des affaires juridiques ;
- tenir compte de l'urgence de la mise en œuvre et réduire la durée de la phase préparatoire à 6 mois ;
- mettre en place un comité de pilotage représentatif des différentes composantes de la société pour la mise en œuvre du projet ;
- élaborer un plan stratégique de développement de l'Ecole

3- Financement et partenariats

- faire un plaidoyer auprès de l'Etat ivoirien et des autres Etats africains pour financer le lancement et le fonctionnement de l'Ecole;
- faire un plaidoyer auprès de l'Union Africaine et de l'UNESCO pour aider à la mobilisation de partenaires et de ressources pour le financement de l'Ecole ;
- élaborer une stratégie durable de financement et de partenariat en vue d'assurer à terme la viabilité économique et financière de l'Ecole. Cette stratégie devrait inclure notamment les éléments suivants :
 - identification et diversification des partenaires et sources de financement en Afrique et dans le reste du monde ;
 - implication des communautés économiques et régionales, des institutions financières publiques et privées (banques centrales, BAD, etc.) ;
 - implication du secteur privé et du mécénat en prévoyant des mesures fiscales incitatives ;
 - participation financière des auditeurs (individuelle ou institutionnelle) aux coûts réels de la formation ;
- solliciter les mécènes pour mettre en place un fonds dont les intérêts financeraient le fonctionnement de l'Ecole ;
- générer des ressources propres grâce aux activités de l'Ecole (expertise, publications, etc.).

Les recommandations ci-dessus adoptées à l'unanimité par l'atelier de validation de l'étude de faisabilité de l'Ecole panafricaine pour la paix feront l'objet d'un projet de communication en Conseil des ministres. L'Union Africaine et l'UNESCO seront dûment informées par voie officielle de la décision du Conseil des ministres.

Fait à Yamoussoukro, le 21 juin 2016

L'Atelier